

REGLEMENT DU HOCKEY EDUCATIF

Les 5 règles d'or :



- 1 - Interdiction de lever la crosse au-dessus du genou
- 2 - Interdiction de jouer avec le côté arrondi de la crosse
- 3 - Interdiction de frapper la balle
- 4 - Interdiction de toucher la balle avec ses pieds ou son corps
- 5 - Interdiction de lever la balle

Les autres règles :



- Respecter la position des mains sur la crosse
- Ne pas lancer la crosse
- Ne pas toucher la balle avec l'adversaire
- Jouer avec une seule main
- Pour marquer un but, je dois être dans la zone adverse

LE HOCKEY - RELATION AVEC LES FINALITES DE L'ECOLE CYCLE 1

Le hockey est source de multiples actions individuelles. A la rencontre d'un autre enfant, des échanges peuvent se créer et l'enfant apprendra à coopérer et à s'opposer à ses camarades.

Une pédagogie de la découverte permettra des actions exploratoires dans lesquelles l'enfant agit seul ou en équipe afin de répondre à leurs besoins: jouer, agir, communiquer, s'affirmer, réussir ...

Le hockey permettra également le développement de la coordination et de la dissociation motrice, avec une prise et tenue de crosse, toujours à 2 mains, le bec en direction du sol en les sensibilisant sur la sécurité.